

WELD-ON S3 PVC

Numéro de la version: 2.0
Remplace la version de: 09.07.2025 (1)

Révision: 01.12.2025

RUBRIQUE 1 — Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Marque commerciale	WELD-ON S3 PVC
Numéro d'enregistrement (REACH)	non pertinent (mélange)
Identifiant unique de formulation (UFI)	VU9Q-12X7-AT0Q-HJWU

Catégorie(s) de produit(s) chimique(s)	Clear Medium Body PVC Solvent Cement
--	--------------------------------------

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées pertinentes	PVC solvent cement adhésif
--------------------------------------	-------------------------------

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Weld-On Europe B.V.
Weversstraat 6
7091CM Dinxperlo
Pays-Bas

Téléphone: +31 613544420
e-mail: international@ipscorp.com
Site web: www.weldon.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Service d'information d'urgence	CHEMTEL +1-813-248-0585
---------------------------------	-------------------------

RUBRIQUE 2 — Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification opérée conformément au règlement (CE) no 1272/2008 (CLP)

Classe de danger	Catégorie
liquide inflammable	2
toxicité aiguë (orale)	4
corrosion cutanée/irritation cutanée	2
lésion oculaire grave/sévère irritation des yeux	2
cancérogénicité	2
toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique (irritation des voies respiratoires)	3
toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique (effets narcotiques, somnolence)	3

Pour le texte intégral: voir la RUBRIQUE 16.

Les principaux effets néfastes physicochimiques, pour la santé humaine et pour l'environnement
Le produit est combustible et il peut s'enflammer au contact avec des sources d'inflammation potentielles.

2.2 Éléments d'étiquetage

WELD-ON S3 PVCNuméro de la version: 2.0
Remplace la version de: 09.07.2025 (1)

Révision: 01.12.2025

Étiquetage selon le règlement (CE) no 1272/2008 (CLP)

- Mention danger
d'avertissement

- Pictogrammes

GHS02, GHS07, GHS08



- Mentions de danger

H225	Liquide et vapeurs très inflammables.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H351	Susceptible de provoquer le cancer.

- Conseils de prudence

P101	En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
P102	Tenir hors de portée des enfants.
P210	Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
P271	Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
P280	Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage/une protection auditive.
P370+P378	En cas d'incendie: Utiliser du sable, du carbone dioxyde ou un extincteur à poudre pour l'extinction.
P403+P233	Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
P403+P235	Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.
P405	Garder sous clef.
P501	Éliminer le contenu/récipient dans des installations de combustion industrielles.

- Informations additionnelles sur les dangers

EUH019	Peut former des peroxydes explosifs.
--------	--------------------------------------

Indication de danger détectable au toucher oui

- Composants dangereux pour l'étiquetage tétrahydrofurane, butanone, cyclohexanone

2.3 Autres dangers

Résultats des évaluations PBT et vPvB

Ne contient pas une substance PBT/vPvB à une concentration de $\geq 0,1\%$.

Propriétés perturbant le système endocrinien

Ne contient pas un perturbateur endocrinien (ED) à une concentration de $\geq 0,1\%$.**RUBRIQUE 3 — Composition/informations sur les composants****3.1 Substances**

Non pertinent (mélange)

3.2 Mélanges

WELD-ON S3 PVC

Numéro de la version: 2.0
Remplace la version de: 09.07.2025 (1)

Révision: 01.12.2025

Description du mélange

Nom de la substance	Identificateur	%M
butanone	No CAS 78-93-3 No CE 201-159-0 No index 606-002-00-3 No d'enreg. REACH 01-2119457290-43-0079	25 – < 50
cyclohexanone	No CAS 108-94-1 No CE 203-631-1 No index 606-010-00-7 No d'enreg. REACH 01-2119453616-35-0041	10 – < 25
tétrahydrofurane	No CAS 109-99-9 No CE 203-726-8 No index 603-025-00-0 No d'enreg. REACH 01-2119444314-46-0077	10 – < 25

Nom de la substance	Limites de concentrations spécifiques	Facteurs M	ETA	Voie d'exposition
cyclohexanone	-	-	500 mg/kg 1.100 mg/kg >6,2 mg/l/4h	oral cutané inhalation: vapeur
tétrahydrofurane	Eye Irrit. 2; H319: C ≥ 25 % STOT SE 3; H335: C ≥ 25 %	-	500 mg/kg	oral

Remarques

Pour le texte intégral: voir la RUBRIQUE 16

RUBRIQUE 4 — Premiers secours

4.1 Description des mesures de premiers secours

Notes générales

Ne pas laisser la personne concernée sans surveillance. Éloigner la victime de la zone de danger. Tenir la personne concernée tranquille, au chaud et couvert. Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé. En cas de ma-laise ou en cas de doute, consulter un médecin. En cas de perte de conscience, mettre en position latérale de sécurité et ne rien administrer par la bouche.

Après inhalation

En cas de respiration irrégulière ou d'arrêt de respiration, envoyer immédiatement chercher un médecin et ordonner les premiers secours. Dans les cas de l'irritation des voies respiratoires consulter un médecin. Fournir de l'air frais.

WELD-ON S3 PVC

Numéro de la version: 2.0
Remplace la version de: 09.07.2025 (1)

Révision: 01.12.2025

Après contact cutané

Laver abondamment à l'eau et au savon.

Après contact oculaire

Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Tenir les paupières ouvertes et rincer abondamment les yeux pendant 10 minutes à l'eau courante.

Après ingestion

Rincer la bouche avec de l'eau (seulement si la personne est consciente). NE PAS faire vomir.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Effets narcotiques.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

aucune

RUBRIQUE 5 — Mesures de lutte contre l'incendie**5.1 Moyens d'extinction**

Moyens d'extinction appropriés

L'eau pulvérisée, Poudre BC, Dioxyde de carbone (CO₂)

Moyens d'extinction inappropriés

Jet d'eau à pleine puissance

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas de ventilation insuffisante et/ou lors de l'utilisation, formation de mélange vapeur-air inflammable/explosif possible. Les vapeurs de solvants sont plus lourdes que l'air et se propagent au sol. Les substances ou les mélanges inflammables sont susceptibles de se présenter en particulier dans des emplacements sans aération, par ex. des points bas non ventilés tels que les fosses, les conduites et les puits.

Produits de combustion dangereux

Monoxyde de carbone (CO), Dioxyde de carbone (CO₂)

Point d'éclair

-21,2 °C à 101,3 kPa vase clos

5.3 Conseils aux pompiers

En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées. Coordonner les mesures de lutte contre l'incendie à l'environnement. Ne pas laisser l'eau d'extinction s'écouler dans les égouts. Collecter l'eau d'extinction contaminée séparément. Combattre l'incendie à distance en prenant les précautions normales.

RUBRIQUE 6 — Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Pour les non-secouristes

Mettre les personnes à l'abri.

Pour les secouristes

Porter un appareil respiratoire en cas d'exposition aux vapeurs/poussières/aérosols/gaz.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter la contamination des égouts, des eaux de surface et des eaux souterraines. Retenir et éliminer l'eau de lavage contaminé.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Conseils concernant le confinement d'un déversement

Couverture des égouts

Conseils concernant le nettoyage d'un déversement

Essuyer avec une matière absorbante (p. ex. chiffon, toison). Recueillir le produit répandu: sciure de bois, kieselguhr (di-

WELD-ON S3 PVC

Numéro de la version: 2.0
Remplace la version de: 09.07.2025 (1)

Révision: 01.12.2025

atomite), sable, liant universel

Méthodes de confinement

Utilisation des matériaux adsorbants.

Toute autre information concernant les déversements et les dispersions

Placer dans un récipient approprié pour l'élimination. Aérer la zone touchée.

6.4 Référence à d'autres rubriques

Produits de combustion dangereux: voir la rubrique 5. Équipement de protection individuel: voir rubrique 8. Matières incompatibles: voir rubrique 10. Considérations relatives à l'élimination: voir rubrique 13.

RUBRIQUE 7 — Manipulation et stockage**7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger****Recommandations**

- Mesures destinées à prévenir les incendies et à empêcher la production de particules en suspension et de poussières

Utilisation d'une ventilation locale et générale. Éviter les sources d'inflammation. Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer. Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques. Utiliser seulement dans des zones bien ventilées. En raison du danger d'explosion éviter tout écoulement des vapeurs dans les caves, les cheminées et les fosses. Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception. Utiliser du matériel électrique/de ventilation/d'éclairage/antidéflagrant. Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles.

- Indications/informations spécifiques

Les substances ou les mélanges inflammables sont susceptibles de se présenter en particulier dans des emplacements sans aération, par ex. des points bas non ventilés tels que les fosses, les conduites et les puits. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air, ils se propagent au sol et forment avec l'air un mélange explosif. Les vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif.

Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail

Lavez les mains après chaque utilisation. Ne pas manger, boire et fumer dans les zones de travail. Enlevez les vêtements contaminés et l'équipement de protection avant d'entrer dans une zone de restauration. Ne conservez jamais des aliments ou des boissons à proximité de produits chimiques. Ne placez jamais des produits chimiques dans des récipients qui sont normalement utilisés pour la nourriture ou la boisson. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités**Gérer les risques associés**

- Atmosphères explosives

Conserver le récipient bien fermé et dans un endroit bien ventilé. Utilisation d'une ventilation locale et générale. Tenir au frais. Protéger du rayonnement solaire.

- Risques d'inflammabilité

Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques. Protéger du rayonnement solaire.

- Exigences en matière de ventilation

Utilisation d'une ventilation locale et générale. Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.

- Compatibilités en matière de conditionnement

Seuls peuvent être utilisés les emballages agréés (par ex. selon ADR).

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Voir rubrique 16 pour une vue d'ensemble générale.

WELD-ON S3 PVC

Numéro de la version: 2.0
Remplace la version de: 09.07.2025 (1)

Révision: 01.12.2025

RUBRIQUE 8 — Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition professionnelle (limites d'exposition sur le lieu de travail)										
Pays	Nom de la substance	Identificateur	VME [ppm]	VME [mg/m ³]	VLCT [ppm]	VLCT [mg/m ³]	VP [ppm]	VP [mg/m ³]	Mention	Source
EU	cyclohexanone	IOELV	10	40,8	20	81,6			H	2000/39/CE
EU	tétrahydrofurane	IOELV	50	150	100	300			H	2000/39/CE
EU	butanone	IOELV	200	600	300	900				2000/39/CE
FR	cyclohexanone	VME	10	40,8	20	81,6				INRS
FR	tétrahydrofurane	VME	50	150	100	300			H	INRS
FR	butanone	VME	200	600	300	900			H	INRS

Mention

- H possibilité d'une pénétration cutanée importante
- VLCT valeur limite court terme (limite d'exposition à court terme): valeur limite au-dessus de laquelle il ne devrait pas y avoir d'exposition et qui se rapporte à une période de quinze minutes (sauf indication contraire)
- VME valeur limite de moyenne d'exposition (limite d'exposition à long terme): mesuré ou calculé par rapport à une période de référence de huit heures, moyenne pondérée dans le temps (sauf indication contraire)
- VP valeur plafond au-dessus de laquelle il ne devrait pas y avoir d'exposition (ceiling value)

DNEL pertinents des composants						
Nom de la substance	No CAS	Effet	Seuil d'exposition	Objectif de protection, voie d'exposition	Utilisé dans	Durée d'exposition
butanone	78-93-3	DNEL	600 mg/m ³	homme, par inhalation	travailleur (industriel)	chronique - effets systémiques
butanone	78-93-3	DNEL	1.161 mg/kg de pc/jour	homme, cutané	travailleur (industriel)	chronique - effets systémiques
cyclohexanone	108-94-1	DNEL	10 mg/m ³	homme, par inhalation	travailleur (industriel)	chronique - effets systémiques
cyclohexanone	108-94-1	DNEL	20 mg/m ³	homme, par inhalation	travailleur (industriel)	aiguë - effets systémiques
cyclohexanone	108-94-1	DNEL	10 mg/m ³	homme, par inhalation	travailleur (industriel)	chronique - effets locaux
cyclohexanone	108-94-1	DNEL	20 mg/m ³	homme, par inhalation	travailleur (industriel)	aiguë - effets locaux
cyclohexanone	108-94-1	DNEL	4 mg/kg de pc/jour	homme, cutané	travailleur (industriel)	chronique - effets systémiques
cyclohexanone	108-94-1	DNEL	4 mg/kg de pc/jour	homme, cutané	travailleur (industriel)	aiguë - effets systémiques
tétrahydrofurane	109-99-9	DNEL	72,4 mg/m ³	homme, par inhalation	travailleur (industriel)	chronique - effets systémiques
tétrahydrofurane	109-99-9	DNEL	96 mg/m ³	homme, par inhala-	travailleur (industriel)	aiguë - effets systé-

WELD-ON S3 PVC

Numéro de la version: 2.0
Remplace la version de: 09.07.2025 (1)

Révision: 01.12.2025

DNEL pertinents des composants						
Nom de la substance	No CAS	Effet	Seuil d'exposition	Objectif de protection, voie d'exposition	Utilisé dans	Durée d'exposition
				tion		miques
tétrahydrofurane	109-99-9	DNEL	150 mg/m ³	homme, par inhalation	travailleur (industriel)	chronique - effets locaux
tétrahydrofurane	109-99-9	DNEL	300 mg/m ³	homme, par inhalation	travailleur (industriel)	aiguë - effets locaux
tétrahydrofurane	109-99-9	DNEL	12,6 mg/kg de pc/jour	homme, cutané	travailleur (industriel)	chronique - effets systémiques

PNEC pertinents des composants						
Nom de la substance	No CAS	Effet	Seuil d'exposition	Organisme	Milieu de l'environnement	Durée d'exposition
butanone	78-93-3	PNEC	55,8 mg/l	organismes aquatiques	eau douce	court terme (cas isolé)
butanone	78-93-3	PNEC	55,8 mg/l	organismes aquatiques	eau de mer	court terme (cas isolé)
butanone	78-93-3	PNEC	709 mg/l	organismes aquatiques	installation de traitement des eaux usées (STP)	court terme (cas isolé)
butanone	78-93-3	PNEC	284,7 mg/kg	organismes aquatiques	sédiments d'eau douce	court terme (cas isolé)
butanone	78-93-3	PNEC	284,7 mg/kg	organismes aquatiques	sédiments marins	court terme (cas isolé)
butanone	78-93-3	PNEC	22,5 mg/kg	organismes terrestres	sol	court terme (cas isolé)
cyclohexanone	108-94-1	PNEC	0,356 mg/l	organismes aquatiques	eau douce	court terme (cas isolé)
cyclohexanone	108-94-1	PNEC	0,036 mg/l	organismes aquatiques	eau de mer	court terme (cas isolé)
cyclohexanone	108-94-1	PNEC	10 mg/l	organismes aquatiques	installation de traitement des eaux usées (STP)	court terme (cas isolé)
cyclohexanone	108-94-1	PNEC	2,69 mg/kg	organismes aquatiques	sédiments d'eau douce	court terme (cas isolé)
cyclohexanone	108-94-1	PNEC	0,269 mg/kg	organismes aquatiques	sédiments marins	court terme (cas isolé)
cyclohexanone	108-94-1	PNEC	0,328 mg/kg	organismes terrestres	sol	court terme (cas isolé)
tétrahydrofurane	109-99-9	PNEC	4,32 mg/l	organismes aquatiques	eau douce	court terme (cas isolé)
tétrahydrofurane	109-99-9	PNEC	0,432 mg/l	organismes aquatiques	eau de mer	court terme (cas isolé)
tétrahydrofurane	109-99-9	PNEC	4,6 mg/l	organismes aquatiques	installation de traitement des eaux usées (STP)	court terme (cas isolé)

WELD-ON S3 PVC

Numéro de la version: 2.0
Remplace la version de: 09.07.2025 (1)

Révision: 01.12.2025

PNEC pertinents des composants						
Nom de la substance	No CAS	Effet	Seuil d'exposition	Organisme	Milieu de l'environnement	Durée d'exposition
tétrahydrofurane	109-99-9	PNEC	23,3 mg/kg	organismes aquatiques	sédiments d'eau douce	court terme (cas isolé)
tétrahydrofurane	109-99-9	PNEC	2,33 mg/kg	organismes aquatiques	sédiments marins	court terme (cas isolé)
tétrahydrofurane	109-99-9	PNEC	2,13 mg/kg	organismes terrestres	sol	court terme (cas isolé)

8.2 Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés

Ventilation générale.

Mesures de protection individuelle (équipement de protection individuelle)

Protection des yeux/du visage

Porter un appareil de protection des yeux/du visage.

Protection de la peau

- Protection des mains

Porter des gants appropriés. Un gant de protection contre les substances chimiques selon la norme EN 374 est approprié. Avant usage vérifier l'étanchéité/l'imperméabilité. En cas de réutilisation des gants, bien nettoyer avant de les enlever puis bien aérer. Pour un usage spécial il est recommandé de vérifier la résistance des gants de protection indiqué plus haut contre les produits chimiques avec le fournisseur de ces gants.

- Mesures de protection diverse

Faire des périodes de récupération pour la régénération de la peau. Une protection de la peau (crèmes barrières/pommes) est recommandée. Se laver les mains soigneusement après manipulation.

Protection respiratoire

Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant. Éviter la contamination des égouts, des eaux de surface et des eaux souterraines.

RUBRIQUE 9 — Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	liquide
Couleur	incolore
Odeur	caractéristique
Point de fusion/point de congélation	non déterminé
Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	65 °C à 101,3 kPa
Inflammabilité	liquide inflammable selon les critères du SGH
Limites inférieure et supérieure d'explosion	non déterminé

WELD-ON S3 PVC

Numéro de la version: 2.0
Remplace la version de: 09.07.2025 (1)

Révision: 01.12.2025

Point d'éclair	-21,2 °C à 101,3 kPa
Température d'auto-inflammabilité	215 °C (température d'inflammation spontanée des liquides et des gaz)
Température de décomposition	non pertinent
(valeur de) pH	non déterminé
Solubilité(s)	non déterminé

Coefficient de partage

Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)	cette information n'est pas disponible
---	--

Pression de vapeur	17 kPa à 20 °C
--------------------	----------------

Densité et/ou densité relative

Densité	0,95 g/cm ³
Densité de vapeur relative	des informations sur cette propriété ne sont pas disponibles

Caractéristiques des particules	non pertinent (liquide)
---------------------------------	-------------------------

Autres paramètres de sécurité

Point d'éclair	-6,16 °F à 101,3 kPa
----------------	----------------------

9.2 Autres informations

Informations concernant les classes de danger physique	il n'y a aucune information additionnelle
--	---

Autres caractéristiques de sécurité

Classe de température (UE selon ATEX)	T3 (température de surface maximale admissible sur l'équipement: 200°C)
---------------------------------------	---

RUBRIQUE 10 — Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Concernant l'incompatibilité: voir en bas "Conditions à éviter" et "Matières incompatibles". Le mélange contient une (des) substance(s) réactives. Risque d'allumage.

En cas de chauffage:

Risque d'allumage

WELD-ON S3 PVC

Numéro de la version: 2.0
Remplace la version de: 09.07.2025 (1)

Révision: 01.12.2025

10.2 Stabilité chimique

Voir en bas "Conditions à éviter".

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réactions dangereuses connues.

10.4 Conditions à éviter

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

Indications comment éviter des incendies et des explosions

Utiliser du matériel électrique/de ventilation/d'éclairage/antidéflagrant. Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles. Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.

10.5 Matières incompatibles

Combustibles

10.6 Produits de décomposition dangereux

Les produits de décomposition dangereux que l'on peut raisonnablement prévoir à la suite de l'utilisation, du stockage, du déversement et de l'échauffement, ne sont pas connus. Produits de combustion dangereux: voir la rubrique 5.

RUBRIQUE 11 — Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Il n'existe pas de données d'essai sur le mélange comme tel.

Procédure de classification

La classification du mélange est fondée sur les composants de ceux-ci (formule d'additivité).

Classification opérée conformément au SGH (1272/2008/CE, CLP)

Toxicité aiguë

Nocif en cas d'ingestion.

SGH des Nations unies, annexe 4: Peut être nocif par contact cutané ou par inhalation.

- Estimation de la toxicité aiguë (ETA)

Oral 1.538 mg/kg

Estimation de la toxicité aiguë (ETA) de composants			
Nom de la substance	No CAS	Voie d'exposition	ETA
cyclohexanone	108-94-1	oral	500 mg/kg
cyclohexanone	108-94-1	cutané	1.100 mg/kg
cyclohexanone	108-94-1	inhalation: vapeur	>6,2 mg/l/4h
tétrahydrofurane	109-99-9	oral	500 mg/kg

Corrosion/irritation cutanée

Provoque une irritation cutanée.

Lésion oculaire grave/sévère irritation des yeux

Provoque une sévère irritation des yeux.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

N'est pas classé comme sensibilisant respiratoire ou sensibilisant cutané.

Mutagénicité sur cellules germinales

N'est pas classé comme mutagène sur les cellules germinales.

WELD-ON S3 PVC

Numéro de la version: 2.0
Remplace la version de: 09.07.2025 (1)

Révision: 01.12.2025

Cancérogénicité

Susceptible de provoquer le cancer.

Toxicité pour la reproduction

N'est pas classé comme toxique pour la reproduction.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Peut irriter les voies respiratoires. Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

N'est pas classé comme un toxique spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée).

Danger en cas d'aspiration

N'est pas classé comme présentant un danger en cas d'aspiration.

11.2 Informations sur les autres dangers

Il n'y a aucune information additionnelle.

RUBRIQUE 12 — Informations écologiques**12.1 Toxicité**

N'est pas classé comme dangereux pour le milieu aquatique.

12.2 Persistance et dégradabilité

Des données ne sont pas disponibles.

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Des données ne sont pas disponibles.

12.4 Mobilité dans le sol

Des données ne sont pas disponibles.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Ne contient pas une substance PBT/vPvB à une concentration de $\geq 0,1\%$.

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Ne contient pas un perturbateur endocrinien (ED) à une concentration de $\geq 0,1\%$.

12.7 Autres effets néfastes

Des données ne sont pas disponibles.

RUBRIQUE 13 — Considérations relatives à l'élimination**13.1 Méthodes de traitement des déchets**

Informations pertinentes pour le traitement des déchets

Récupération ou régénération des solvants.

Informations pertinentes pour l'évacuation des eaux usées

Ne pas jeter les résidus à l'égout. Éviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales/la fiche de données de sécurité.

Traitement des déchets des conteneurs/emballages

Il s'agit de déchets dangereux; seuls peuvent être utilisés les emballages agréés (par exemple selon ADR). Des emballages complètement vides peuvent être recyclés. Manipuler des emballages contaminés de la même manière que la substance.

Remarques

Veuillez bien noter toute disposition nationale ou régionale pertinente. Les déchets sont à trier selon les catégories qui peuvent être traitées séparément dans les installations locales ou nationales de gestion des déchets.

WELD-ON S3 PVCNuméro de la version: 2.0
Remplace la version de: 09.07.2025 (1)

Révision: 01.12.2025

RUBRIQUE 14 — Informations relatives au transport**14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification**

ADR/RID/ADN	UN 1133
Code IMDG	UN 1133
OACI-IT	UN 1133

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

ADR/RID/ADN	ADHÉSIFS
Code IMDG	ADHESIVES
OACI-IT	Adhesives

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

ADR/RID/ADN	3
Code IMDG	3
OACI-IT	3

14.4 Groupe d'emballage

ADR/RID/ADN	II
Code IMDG	II
OACI-IT	II

14.5 Dangers pour l'environnement

pas dangereux pour l'environnement selon le règlement sur les transports des marchandises dangereuses

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Les dispositions concernant les marchandises dangereuses (ADR) devront être aussi respectées à l'intérieur de ses installations.

14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Le transport en vrac de cargaisons n'est pas prévu.

Informations pour chacun des règlements types des Nations unies**Transport par route, par rail ou par voies de navigation intérieures de marchandises dangereuses (ADR/RID/ADN) - Informations supplémentaires**

Code de classification	F1
Étiquette(s) de danger	3



Dispositions spéciales (DS)	640D
Quantités exceptées (EQ)	E2
Quantités limitées (LQ)	5 L
Catégorie de transport (CT)	2

WELD-ON S3 PVC

Numéro de la version: 2.0
Remplace la version de: 09.07.2025 (1)

Révision: 01.12.2025

Code de restriction en tunnels (CRT) D/E

Numéro d'identification du danger 33

Code maritime international des marchandises dangereuses (IMDG) - Informations supplémentaires

Polluant marin - (non dangereux pour le milieu aquatique)

Étiquette(s) de danger 3



Dispositions spéciales (DS) -

Quantités exceptées (EQ) E2

Quantités limitées (LQ) 5 L

EmS F-E, S-D

Catégorie de rangement (stowage category) B

Organisation de l'aviation civile internationale (OACI-IATA/DGR) - Informations supplémentaires

Étiquette(s) de danger 3



Dispositions spéciales (DS) A3

Quantités exceptées (EQ) E2

Quantités limitées (LQ) 1 L

RUBRIQUE 15 — Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Dispositions pertinentes de l'Union européenne (UE)

Liste des substances soumises à autorisation (REACH, Annexe XIV) / SVHC - liste des candidats
non pertinent

Directive Decopaint

Teneur en COV	76 %
---------------	------

Directive relative aux émissions industrielles (DEI)

Teneur en COV	76 %
---------------	------

WELD-ON S3 PVC

Numéro de la version: 2.0
Remplace la version de: 09.07.2025 (1)

Révision: 01.12.2025

Inventaires nationaux

Pays	Inventaire	Status
AU	AIIC	tous les composants sont énumérés ou exemptés de la liste
CA	DSL	tous les composants sont énumérés ou exemptés de la liste
CN	IECSC	tous les composants sont énumérés
EU	ECSI	tous les composants sont énumérés ou exemptés de la liste
EU	REACH Reg.	les composants ne sont pas tous énumérés
JP	CSCL-ENCS	tous les composants sont énumérés
KR	KECI	tous les composants sont énumérés
MX	INSQ	tous les composants sont énumérés
NZ	NZIoC	tous les composants sont énumérés
PH	PICCS	tous les composants sont énumérés ou exemptés de la liste
TR	CICR	les composants ne sont pas tous énumérés
TW	TCSI	tous les composants sont énumérés
US	TSCA	tous les composants sont énumérés ou exemptés de la liste

Légende

AIIC	Australian Inventory of Industrial Chemicals
CICR	Chemical Inventory and Control Regulation
CSCL-ENCS	List of Existing and New Chemical Substances (CSCL-ENCS)
DSL	Liste intérieure des substances (LIS)
ECSI	CE inventaire de substances (EINECS, ELINCS, NLP)
IECSC	Inventory of Existing Chemical Substances Produced or Imported in China
INSQ	National Inventory of Chemical Substances
KECI	Korea Existing Chemicals Inventory
NZIoC	New Zealand Inventory of Chemicals
PICCS	Philippine Inventory of Chemicals and Chemical Substances (PICCS)
REACH Reg.	substances enregistrées REACH
TCSI	Taiwan Chemical Substance Inventory
TSCA	Toxic Substance Control Act

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Des évaluations de la sécurité chimique pour cette substance dans ce mélange n'ont pas été effectuées.

RUBRIQUE 16 — Autres informations

Indication des modifications (fiche révisée de données de sécurité)

Rubrique	Inscription ancienne (texte/valeur)	Inscription courante (texte/valeur)	Pertinente pour la sécurité
3.2		Description du mélange: changement dans la liste (tableau)	oui
8.1		Valeurs limites d'exposition professionnelle (limites d'exposition sur le lieu de travail): changement dans la liste (tableau)	oui

WELD-ON S3 PVC

Numéro de la version: 2.0
Remplace la version de: 09.07.2025 (1)

Révision: 01.12.2025

Abréviations et acronymes

Abr.	Description des abréviations utilisées
2000/39/CE	Directive de la Commission relative à l'établissement d'une première liste de valeurs limites d'exposition professionnelle de caractère indicatif en application de la directive 98/24/CE du Conseil
ADN	Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures
ADR	Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route
ADR/RID/ADN	L'accords relatifs au transport international des marchandises dangereuses par route/rail/voie de navigation intérieure (ADR/RID/ADN)
CAS	Chemical Abstracts Service (numéro d'enregistrement auprès du Chemical Abstracts Service. Identifiant numérique unique n'ayant aucune signification chimique)
CLP	Règlement (CE) no 1272/2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage (Classification, Labelling and Packaging) des substances et des mélanges
Code IMDG	Code maritime international des marchandises dangereuses
COV	Composés Organiques Volatils
DGR	Dangerous Goods Regulations (règlement sur les transports des marchandises dangereuses - voir IATA/DGR)
DNEL	Derived No-Effect Level (dose dérivée sans effet)
ED	Perturbateur endocrinien
EINECS	European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances (inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes)
ELINCS	European List of Notified Chemical Substances (liste européenne des substances chimiques notifiées)
EmS	Emergency Schedule (plan d'urgence)
ETA	Estimation de la Toxicité Aiguë
IATA	Association Internationale du Transport Aérien
IATA/DGR	Dangerous Goods Regulations (DGR) for the air transport (IATA) (Règlement sur les transports des marchandises dangereuses pour le transport aérien)
IMDG	International Maritime Dangerous Goods Code (code maritime international des marchandises dangereuses)
INRS	Aide mémoire technique INRS sur les valeurs limites d'exposition (ED 6443)
IOELV	Valeur limite indicative d'exposition professionnelle
NLP	No-Longer Polymer (ne figure plus sur la liste des polymères)
No CE	L'inventaire CE (EINECS, ELINCS et NLP) est la source pour le numéro CE comme identifiant des substances dans l'Union européenne
No index	Le numéro index est le code d'identification attribué à la substance à l'annexe VI, partie 3, du règlement (CE) no 1272/2008
OACI	Organisation de l'Aviation Civile Internationale
OACI-IT	Technical instructions for the safe transport of dangerous goods by air (instructions techniques pour la sécurité du transport aérien des marchandises dangereuses)
PBT	Persistant, Bioaccumulable et Toxique
PNEC	Predicted No-Effect Concentration (concentration prédite sans effet)
ppm	Parties par million
REACH	Registration, Evaluation, Authorisation and Restriction of Chemicals (enregistrement, évaluation, autorisation et restriction des substances chimiques)

WELD-ON S3 PVC

Numéro de la version: 2.0
Remplace la version de: 09.07.2025 (1)

Révision: 01.12.2025

Abr.	Description des abréviations utilisées
RID	Règlement concernant le transport International ferroviaire des marchandises Dangereuses
SGH	"Système Général Harmonisé pour la classification et l'étiquetage des produits chimiques" développé par les Nations unies
SVHC	Substance of Very High Concern (substance extrêmement préoccupante)
VLCT	Valeur limite court terme
VME	Valeur limite de moyenne d'exposition
VP	Valeur plafond
vPvB	Very Persistent and very Bioaccumulative (très persistant et très bioaccumulable)

Principales références bibliographiques et sources de données

Règlement (CE) no 1272/2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage (Classification, Labelling and Packaging) des substances et des mélanges. Règlement (CE) no 1907/2006 (REACH), modifié par 2020/878/UE.

Transport par route, par rail ou par voies de navigation intérieures de marchandises dangereuses (ADR/RID/ADN). Code maritime international des marchandises dangereuses (IMDG). Dangerous Goods Regulations (DGR) for the air transport (IATA) (Règlement sur les transports des marchandises dangereuses pour le transport aérien).

Procédure de classification

Propriétés physiques et chimiques: La classification est fondée sur un mélange testé.

Dangers pour la santé, Dangers pour l'environnement: La classification du mélange est fondée sur les composants de ceux-ci (formule d'additivité).

Clause de non-responsabilité

Ces informations sont basées sur l'état actuel de nos connaissances. Cette FDS a été élaborée exclusivement pour ce produit et est exclusivement destinée à ce produit.